

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DES MINES
SECRETARIAT GENERAL DES MINES



LE SECRETAIRE GENERAL



Kinshasa, le 08 SEPT 2014

N° 0556...../SG.MINES/2014

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances ;
- Monsieur le Secrétaire Général des Finances ;
- Monsieur le Directeur Général du CEEC ;
- Monsieur le Directeur Général de la DGRAD ;
- Monsieur le Directeur Général de la DGDA ;
- Monsieur le Directeur Général du Cadastre Minier ;
- Monsieur le Coordonnateur Général du SAESSCAM ;
- Monsieur le Coordonnateur de la CTCPM ;
- ✓ - Monsieur le Secrétaire Exécutif de l'ITIE / RDC ;
- Monsieur le Directeur – Chef des Services Généraux, du Personnel et des Finances ;
- Monsieur le Directeur – Chef de Service des Etudes et Planification.
(Tous) à Kinshasa / Gombe
- Leurs Excellences Messieurs les Gouverneurs de Province (Tous) ;
- Messieurs les Ministres Provinciaux en charge des Mines (Tous).
(Tous) en R.D.Congo

Objet : Notification

Arrêté Interministériel n°s 0349 et 149 portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Mines.

A Messieurs :

- le Directeur – Chef de Service des Mines ;
- le Directeur – Chef de Service de Géologie ;
- le Directeur – Chef de Service de Protection de l'Environnement Minier ;
- le Directeur – Chef de Service des Investigations.
(Tous) à Kinshasa / Gombe

- les Chefs de Divisions Provinciales des Mines (Tous)
(Tous) en R.D.Congo

Messieurs,

Je vous transmets, en annexe de la présente, en copie, pour dispositions utiles, l'Arrêté Interministériel n° 0349/CAB.MIN/ MINES/01/2014 et n° CAB.MIN/FINANCES/2014/149 du 18 août 2014, de leurs Excellences Messieurs le Ministre des Mines et le Ministre Délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Finances, portant fixation des taux des droits, taxes et redevances à percevoir à l'initiative du Ministère des Mines.

mes sentiments distingués.



Veuillez agréer, Messieurs, l'expression de

KASANDA NGOY T.